

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 5 février 2020
Pavillon Taillon, salle 458, 13 h 30

Présences :

Julie Arsenault (Traduction et langues)
Marcia Babineau (Art dramatique)
Stéphanie Collin (Rep. prof., Sc. Soc.)
Paul Curtis (Anglais)
David Décarie (Études françaises)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Norma Doiron (Rep. prof., Arts)
Léa Doucet (Rep. étud., Arts)
Joël Dubé (Rep. étud., Sc. soc.)
Julie Forgues (Arts visuels)

Jeremy Hayhoe (Histoire)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Monique Richard (Musique)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Lise Savoie (Travail social)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Absences motivées :

Monique Brideau (Rep. unité II)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 5 février 2020

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Il propose d'ajouter le point 11.1 Inscriptions et le point 11.2 Budget.

Stéphanie Collin propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2019

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Marie-Andrée Pelland propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Marcia Babineau, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2019

Point 5.1 : Le projet de création du Diplôme en analyse et intervention sociales, dont le titre a depuis été remplacé par Diplôme en analyse et action communautaires, fait partie des points à l'ordre du jour.

Point 5.2 : La modification du cours ANGL3300 a été adoptée au Comité des programmes du 27 janvier 2020.

Point 5.3 : Les modifications du B. Sc. (majeure en criminologie) et de la mineure en criminologie en sont à l'étape de la vérification de conformité. Elles devraient être présentées au Comité des programmes du 17 mars prochain.

Point 6 : Le plan de mise en œuvre des recommandations du Conseil des gouverneurs pour les programmes de musique a été acheminé au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Point 7.1.1 : Le budget pour l'année universitaire 2020-2021 fait partie des points à l'ordre du jour.

Point 9.5 : L'assemblée facultaire prévue initialement le 14 février est reportée au 6 avril 2020.

4. Affaires étudiantes

Léa Doucet et Joël Dubé indiquent que les préparatifs pour le banquet de la Faculté des arts et des sciences sociales avancent bien et que cet événement aura lieu au Wingate le vendredi 27 mars 2020 à 19 h. Comme lors des précédentes éditions, des prix seront décernés à des membres du corps professoral ainsi qu'à des étudiantes et étudiants de la Faculté. Pour la remise de prix étudiants, Léa Doucet suggère de solliciter les professeures et professeurs afin qu'ils fournissent des noms de personnes qui se sont démarquées par leur rendement académique et leur engagement.

La vente de billets ainsi que la publicité en vue du banquet commenceront sous peu.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 Faculté des arts et des sciences sociales (campus d'Edmundston)

5.1.1 Diplôme en analyse et action communautaires : changement de titre

Le vice-doyen explique qu'il a soumis à Pierrette Fortin les commentaires soulevés par les membres lors du dernier Conseil de faculté. Le projet a été modifié, et tout particulièrement le titre du programme, dans le but de lever toute ambiguïté avec d'autres disciplines. Les membres voient d'un œil favorable le changement de titre, qui reflète mieux les objectifs et les finalités du programme.

Lise Savoie propose la création du Diplôme en analyse et action communautaires. Appuyée par Monique Richard, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.2 Département d'anglais [Annexe 2]

Paul Curtis explique que le Département d'anglais offrait auparavant les cours ANGL3301 et ANGL3311 et qu'un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes les suivaient, notamment ceux et celles inscrits au B.A.-B. Ed. En raison du non-remplacement d'une professeure après son départ à la retraite, six cours de linguistique sur huit avaient été supprimés.

Le Département d'anglais se voit maintenant en mesure d'offrir certains cours de linguistique et souhaite donc réactiver deux des cours abolis afin de bonifier la formation en anglais.

Le vice-doyen ajoute qu'il communiquera avec la Faculté des sciences de l'éducation pour suggérer que ces deux cours soient intégrés au B.A.-B. Ed (majeure en anglais).

5.2.1 Réactivation des cours ANGL3301 et ANGL3311

Paul Curtis propose la réactivation des cours ANGL3301 et ANGL3311. Appuyée par David Décarie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.2.2 Modification au profil du B.A. (majeure en anglais)

Paul Curtis propose la modification au profil du B.A. (majeure en anglais). Appuyée par David Décarie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.2.3 Modification au profil de la mineure en anglais

Paul Curtis propose la modification au profil de la mineure en anglais. Appuyée par David Décarie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.3 École de travail social [Annexe 3]

Lise Savoie présente les changements proposés dans les trois baccalauréats en travail social. Elle explique que des modifications ont été apportées à ces programmes récemment, mais que des problèmes non anticipés sont survenus, comme un trop grand nombre de cours à suivre lors d'un même semestre. Le nombre total de crédits a donc été revu de même que la liste des cours à option.

5.3.1 Modification des programmes de B.T.S. (trois profils)

Lise Savoie propose la modification des programmes de B.T.S. (trois profils). Appuyée par Marie-Noëlle Ryan, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.3.2 Création, modification et abolition de cours TSOC

Lise Savoie propose la création, la modification et l'abolition de cours TSOC. Appuyée par Marie-Noëlle Ryan, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

6. Années sabbatiques : rapport du Comité facultaire des congés

Le Comité facultaire des congés, composé de Julie Arsenault, Jeremy Hayhoe, Gregory Kennedy, Marie-Andrée Pelland, Lisa Roy et Jean-François Thibault, a étudié les rapports d'année sabbatique (type A) de Marcia Babineau, Andrea Cabajsky, Hélène Destrempe, Denise Merkle, Jean Morency, Ibrahim Ouattara et Nelson Ouellet.

Après avoir rapidement présenté les dossiers, le doyen propose l'adoption des rapports du Comité facultaire des congés. Appuyée par Paul Curtis, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

7. Plan d'action autochtone réseau (2020-2025)

Le vice-doyen indique que la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales a effectué un recensement des activités liées aux communautés autochtones et présentera un plan d'action en ce sens au Conseil des gouverneurs. Elle demande aux facultés de proposer des initiatives sur les questions autochtones et de les soumettre à son adjointe au plus tard le 21 février 2020.

Le vice-doyen présente les cinq axes du plan d'action : la gouvernance : représentation et reconnaissance; les effectifs autochtones : accessibilité et équité; les besoins des communautés; la sensibilisation de la communauté universitaire; la visibilité de la R-D-C-I, et invite les membres à soumettre leurs idées, même si elles n'en sont qu'à un stade embryonnaire.

8. Demandes d'exemption – Examens finaux

- 8.1 ANGL3900**
- 8.2 FRAN1500**
- 8.3 HIST2000**
- 8.4 ICOM3102**
- 8.5 ICOM3772**
- 8.6 LING3200**

Le vice-doyen propose l'adoption des demandes d'exemption dans les cours ANGL3900, FRAN1500, HIST2000, ICOM3102, ICOM3772, LING3200. Appuyée par Pierre-Marcel Desjardins, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

9. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

- 9.1 RDD et RVD**
- 9.2 Sénat et Comité des programmes**

Rien à signaler

10. Autres questions

Rien à signaler.

11. Informations

11.1 Inscriptions

Le doyen présente les données relatives aux inscriptions pour le semestre d'hiver. La Faculté des arts et des sciences sociales compte 899 étudiantes et étudiants ce semestre, une baisse par rapport au semestre d'automne qui s'explique en partie par le nombre de diplômées et diplômés en décembre 2019. Il invite les membres à consulter ces données.

11.2 Budget

Le doyen dresse un bilan de sa rencontre avec le Comité du budget. Il indique que le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Edgar Robichaud, a présenté un portrait plutôt pessimiste de la situation de l'Université.

Il explique que l'on observe entre autres une baisse des inscriptions d'étudiantes et d'étudiants internationaux par rapport aux prévisions. En fait, le taux de conversion des demandes d'admission diminue, c'est-à-dire que des étudiantes et étudiants acceptés ne s'inscrivent pas. Une incertitude règne également quant au budget de la province qui sera déposé le 11 mars prochain.

Il présente un aperçu des mesures restrictives à la FASS. Il explique qu'aucun poste n'est aboli, mais que des compressions ont dû être effectuées, comme 23 000 \$ en ameublement, 10 000 \$ dans le budget de matériel, 5 000 \$ pour l'assistanat et une offre réduite de charges de cours. Il a aussi exceptionnellement intégré dans la ventilation du budget les remboursements de crédits de dégrèvement, comme ceux de la Revue de l'Université de Moncton, du SASE et de l'ABPPUM.

Il ajoute que le nombre de crédits de dégrèvement engendre d'ailleurs des coûts considérables à la FASS, dans la mesure où cette faculté comporte plusieurs disciplines et unités. Ces crédits, pour la plupart offerts pour la recherche ou les tâches administratives, sont en partie justifiés, mais il s'agit d'un total de 351 crédits de dégrèvement, dont 300 ne sont pas remboursés.

12. Clôture de la séance

Lise Savoie propose la levée de la séance à 14 h 45.



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc